Journée internationale de la Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A l'échelon local, des services sanitaires fondamentaux tels que soins médicaux, protection maternelle et infantile, lutte contre les maladies transmissibles, assainissement, éducation sanitaire et soins à domicile, peuvent être assurés à la population grâce à l'organisation de centres sanitaires et de sous-centres ou de policliniques.

Aux échelons intermédiaire et national, les services de spécialistes sont accessibles par l'entremise du réseau d'hôpitaux, de laboratoires de santé publique et d'instituts de la santé.

Avec un tel système, c'est dans le centre de santé, considéré comme le point de contact essentiel entre l'administration de la santé publique et la population, que l'on sent battre, pour ainsi dire, le pouls de la nation.

Plus de contacts, meilleure collaboration

De plus, un centre de santé moderne qui assure des services non seulement aux malades mais aussi aux personnes apparemment bien portantes, notamment en matière de protection maternelle et infantile et d'éducation sanitaire, offre à la population l'occasion de prendre contact avec le personnel médical et de se familiariser intimement avec l'action sanitaire. A mesure que ces contacts s'intensifient, il s'instaure une conscience de plus en plus nette des problèmes à résoudre qui incite la population à agir et à collaborer. C'est ce qui s'est vérifié au cours des douze années depuis lesquelles l'Organisation Mondiale de la Santé donne son assistance à un très grand nombre de gouvernements. Dans bien des pays, une participation bénévole mais méthodique de la communauté a abouti à la mise en place d'adduction d'eau, à la construction d'hôpitaux et de maternités et à d'autres améliorations sanitaires.

Et meilleure expérience

En outre, dans beaucoup de pays, les centres de santé servent de terrain d'instruction à différentes catégories de travailleurs sanitaires, qui entrent peu à peu en contact avec la collectivité. Ils comprennent mieux ainsi comment la médecine et la santé publique modernes s'inscrivent dans le contexte plus large de la vie sociale et économique d'une population. L'expérience acquise au cours du travail des centres contribue puissamment à l'enrichissement de nos connaissances en matières de santé publique: nature et ampleur de la morbidité, conditions de vie dans les foyers, habitudes alimentaires et état de nutrition de la population, rapports entre les progrès de l'assainissement et la fréquence des maladies transmissibles, fréquence d'apparition des troubles mentaux et des maladies dégénératives chroniques, pour ne citer que quelques exemples.

Enfin, partout, l'existence des centres de santé facilite grandement l'implantation des conceptions nouvelles de l'hygiène familiale et sociale. Les visites et les soins à domicile font pénétrer les services de santé dans l'intimité des foyers. La protection maternelle et infantile, l'assainissement, les conseils d'hygiène alimentaire et d'hygiène personnelle et l'éducation sanitaire en général sont ainsi plus efficacement assurés, comme vous avez pu vous en rendre compte ici lorsque vos infirmières et vos assistantes médico-sociales se rendent dans les familles.

S'adressant au président du centre genevois, le Docteur Candau concluait en ces termes.

Je disais tout à l'heure que de tels services de santé intégrés ne sont pas réalisables — peut-être même pas souhaitables — partout, mais il y a néanmoins beaucoup à apprendre de ce qui s'est fait dans ce domaine.

Vous avez, à Genève, montré le chemin. Ville de la Croix-Rouge, vous y avez fondé un des tout premiers, sinon le premier centre d'hygiène sociale en Europe. Au moment où vous en célébrez le quarantième anniversaire, d'autres faits démontrent que vous êtes restés à la tête du progrès. N'avez-vous pas, à l'Ecole d'infirmières du Bon-Secours, ouvert un cours — le premier en Europe continentale — pour infirmières de santé publique, tandis qu'il y a deux jours, à la Faculté de Médecine, dans ce même Amphithéâtre se donnait la leçon inaugurale d'un cours de médecine préventive, partie intégrante du programme d'études médicales?

C'est avec joie croyez-le que l'Organisation Mondiale de la Santé observe des développements aussi encourageants dans une ville qui lui est si chère et qui lui réserve une si généreuse hospitalité. Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'associant à la célébration d'aujourd'hui.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Le 8 mai à la radio

Le 8 mai, jour anniversaire d'Henry Dunant, a été marqué pour la onzième année par une émission radiophonique internationale à laquelle ont collaboré 20 organisations de radiodiffusion et qui a été relayée par 63 pays des cinq continents.

A l'initiative de Radio-Genève, organisatrice de l'émission, la Radio-Télévision française *présenta à cette occasion une cantate de Darius Milhaud sur un poème de Loys Masson,* Cantate de la Croix de Charité. *L'émission était placée sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue, de l'Union européenne de radiodiffusion et de l'Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision.*

Les organisations suivantes ont participé à cette émission:

La Radiodiffusion-Télévision française, Radio-Télé-Luxembourg, Radio Monte-Carlo, la Radio-Télévision italienne, Radio-Vatican, le «Bayrischer Rundfunk» et l'ensemble des émetteurs allemands, les émetteurs de la République Démocratique allemande, la Radiodiffusion autrichienne. l'Institut national belge de radiodiffusion, Radio-Moscou, Radio-Zagreb, Radio-Varsovie, Radio-Budapest, la Radiodiffusion tunisienne, Radio-Athènes, émetteurs de Sottens et de Beromunster, Monte Ceneri et les Radio-Canada, Radio-Beyrouth, la Radiodiffusion suisse et ses Ondes courtes suisses.

Les pays suivants se sont associés à cette émission:

Algérie, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Ceylan, Chili, Colombie, Corée, Costa-Rica, Cuba, République Dominicaine, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Ghana, Grande-Bretagne, Guatemala, Haïti, Honduras, Inde, Irak, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Lybie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe unie, Salvador, Soudan, Suède, Uruguay et Venezuela.

Et à la télévision

Des incidents techniques ayant obligé la télévision suisse de suspendre, le 8 mai, le service de l'émetteur de la Dôle, l'émission internationale de la Croix-Rouge a été reportée au mercredi 11 mai à 22 h.